

Honorable **Donna Harpauer**
Ministre de l'Éducation
Salle 348, Legislative Building, 2405 Legislative Drive,
Regina, SK S4S 0B3

cc: Honorable **Yogi Huyghebaert**, député, Woodriver
200 Centre St, Assiniboia, SK S0H 0B0

Madame la ministre de l'Éducation/ Cher député,
Je vous écris aujourd'hui concernant l'École Boréale de Ponteix.
Le but de ma lettre est de vous demander d'aller de l'avant avec le financement de la Phase II du projet de l'école. Je vous suis reconnaissant.e, Madame la ministre, ainsi que votre département, pour vos efforts de fournir l'éducation francophone dans notre communauté, et en particulier le développement de Phase 1.
Par ailleurs, il est déplorable que cette école ouverte depuis 17 ans n'offre toujours pas des services comparables à ceux de la majorité.
Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a dit que cet arrangement avec la communauté locale serait provisoire lors de la création de l'école, mais rien n'a été fait au cours des 17 dernières années.
Avec ses 24 élèves, à qui s'ajoutent d'autres élèves de la garderie, l'école est en croissance constante, tandis que l'inscription des élèves diminue inlassablement dans d'autres divisions. Nos élèves ne jouissent pas des mêmes espaces scolaires que les autres élèves de Saskatchewan.
Les enfants de la région n'apprennent pas seulement le français à l'école Boréale. Ils font aussi l'apprentissage de la culture francophone, de leur communauté et de leur patrimoine, et en 2012, à travers l'Année des fransaskois, nous voulons célébrer ce triple avantage.
L'école Boréale de Ponteix est une des 15 écoles du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF). Le CÉF doit fournir les mêmes opportunités éducatives qu'ont les élèves anglophones (publics ou privés) à leurs homologues francophones. Conformément à l'Article 23 de La Charte des Droits et Libertés Canadienne et à La Loi sur l'Éducation de 1995.
Selon cette loi et la Charte, les élèves fréquentant l'école Boréale ont droit aux opportunités éducatives comparables à celles d'autres élèves de la province. Le manque d'installations adéquates pour notre école francophone ne répond pas à cette exigence et contribue à l'assimilation de nos élèves.
Non seulement cela affecte nos élèves, mais la province dans son ensemble. Nous sommes des citoyens à part entière de la Saskatchewan. Le CEF travaille à construire une plus forte Saskatchewan. Nous sommes attrayants pour les familles d'immigrants francophones de partout à travers le monde, que ce soit au Québec, en France, au Vietnam, en Haïti ou dans d'autres pays de la Francophonie.
Nous avons supportés les retards constants de l'ancien et de l'actuel gouvernement et sommes rendus à bout de patience. Je souhaite vivement que le gouvernement de la Saskatchewan applique ses obligations constitutionnelles et réponde positivement pour réduire et arrêter l'assimilation.
Il est urgent d'apporter une solution à ce problème. En attendant votre réponse, prière d'agréer mes sincères salutations.

Nom :

Adresse :

Signature :
